

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(3\)](#)
[Item Marie Moret à Caroline de Barrau, 2 mars 1887](#)

Marie Moret à Caroline de Barrau, 2 mars 1887

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 1 p. (44r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Caroline de Barrau, 2 mars 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44969>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [2 mars 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Barrau, Caroline de](#)

Lieu de destination 28, place Dauphine, Paris

Description

Résumé Marie Moret accuse réception du 15e bulletin de l'*Œuvre des libérées de Saint-Lazare* et lui remet 30 F en mandat postal pour régler ses cotisations au périodique.

NotesL'index précise l'adresse du domicile particulier de la destinataire, au 10, avenue de Tourville à Paris.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Œuvres citées [Œuvre des libérées de Saint-Lazare, sl., sd.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère 9 mars 1887

Madame la Directrice
générale de l'Œuvre des
Sœurs de St Lazare,

Vous m'avez fait l'hon-
neur de m'adresser le
quinzième Bulletin de
l'Œuvre, cela me fait
songer combien je suis
en retard pour ma
cotisation annuelle.

Si je ne me trompe,
c'est en 1883 ou 1884

que j'ai dû vous envoyer
ma première cotisation
de cinq francs. Quoi
qu'il en soit, pour me
remettre au courant, j'ai
l'honneur de vous envoyer
sous ce pli, en mandat-
poste, la somme de trente
francs.

Veuillez, Madame la
Directrice, m'en accuser
réception et agréer je
vous prie l'assurance
de toute ma considération

Marie Gadin

Madame Caroline de Barruc